

DOCUMENT 6

Calcul de la capacité d'autofinancement

Les postes du compte de résultat résultent de l'enregistrement :

- de factures de ventes, d'achats d'approvisionnements ou de services,
- de charges de personnel,
- de la valeur des stocks créés sur l'exercice et non vendus,
- de la dépréciation des investissements (dotation aux amortissements).

Or, tous les montants ventilés dans ces postes n'entraînent pas forcément de modification de trésorerie.

On distinguera :

- Les postes pour lesquels à un moment ou à un autre, il y a variation (flux) de trésorerie :
 - flux positifs : produits encaissables,
 - flux négatifs : charges décaissables.
- Les postes pour lesquels il n'y a pas de mouvement de trésorerie, on parlera de produits ou de charges calculés.

Soit un compte de résultat simplifié et limité aux opérations d'exploitation :

Rubriques	Produits encaissables	Produits calculés
Production vendue	X	
Production stockée	X	
Rubriques	Charges décaissables	Charges calculées
Approvisionnements consommés	X	
Services extérieurs	X	
Impôts et taxes	X	
Charges de personnel	X	
Dotations aux Amortissements		X
Capacité d'autofinancement	X	

Le solde entre produits encaissables et charges décaissables est appelé capacité d'autofinancement (CAF).

La Capacité d'autofinancement est :

- un flux potentiel de trésorerie (décalage entre enregistrement des factures et paiement, décalage entre production fabriquée et ventes),
- lié aux opérations de gestion (l'étude ne se rattache qu'aux éléments du compte de résultat et sont propres à la gestion de l'entreprise).

Ici, nous constatons ici qu'un seul élément est à corriger : la dotation aux amortissements.